

PROJET ACCPP

(Accès Communautaire Contrôlé des Portes Palières)

PREAMBULE

Permettre l'accès aux logements vacants pour les entreprises prestataires de services, ou vendeurs de biens par simple présentation de leur Smartphone à l'entrée du logement.

OBJET

L'utilisateur autorisé se servira de l'application du Client pour créer son compte qui lui donnera accès à toutes les portes palières signalées par un QR code et équipées d'un cylindre Européen communiquant.

Ce cylindre devra manuellement déverrouiller et verrouiller les trois points de la porte palière.

Le simple fait d'une action sur la porte, donnera un suivi identifié de l'utilisateur.

L'accès au hall de l'immeuble sera intégré à l'application. L'identification de la porte signalée par QR code et l'ouverture de celle-ci par bluetooth après vérification de l'utilisateur.

L'utilisateur sera responsabilisé par le dépôt sur son compte, d'une valeur financière restant sa propriété et sera débité pour chaque accès aux logements d'un montant forfaitaire à définir (par exemple un centime d'euro).

Le Client, sur son *compte dépôt* recevra l'ensemble des transactions à chaque entrée dans ses logements. Les frais de services (à définir) seront également à la charge de l'utilisateur et reversés au fabricant.

DELAIS

La mise en place du projet est évaluée à deux mois.

Les prototypes et l'application seront présentés trois mois après acceptation du projet.

La mise en production sera effective pour une quantité minimum de cinq cents pièces.

La location pourra être envisagée à partir de mille pièces.

PROPRIETE

Le produit et l'application restent la propriété du fabricant. Le projet en revanche, sera exclusif au Client.

CONFIDENTIALITE

Avant accord, ce projet ACCPP reste la propriété du fabricant et ne doit en aucun cas être diffusé.